

HÉBERGEMENT

informations pratiques

CONTACT

De 9 h - 12 h / 13 h 30 - 17 h
04 76 28 25 58 - 06 71 54 45 67
hebergement.pupin@grenoble.cci.fr

TARIFS

Le kit de draps est compris.
Valable sur l'année 2022/2023

DÉSIGNATION	COÛT DE LA NUITÉE
Nuitée statut apprenti	11 € (*prise en charge OPCO déduite)
Nuitée autre public	17 €

*Le coût de la nuitée est de 17 €. Pour les apprentis pris en charge par l'opérateur de compétences des entreprises (OPCO), une subvention de 6€ vient en déduction du tarif initial. Le montant de la nuitée revient alors à 11€.

RÉSERVATION ET HORAIRES

- L'hébergement est ouvert du dimanche à 19h au vendredi à 8h30 hors vacances scolaires.
- Chaque année scolaire, dès réception de votre calendrier de formation, prendre contact avec le service hébergement pour réserver : du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h.
- Votre réservation se fait pour l'année complète, en fonction des places disponibles, la priorité sera donnée aux personnes mineures.

Attention, en cas de changement de votre calendrier de formation ou de rupture de contrat, prévenir le service hébergement !

CONTACT / HORAIRES RESTAURATION ELIOR

Bureau ELIOR :
04 76 28 26 45 - av047648@elior.com
Stéphane CROUZIER : 06 37 35 00 41

À VOTRE DISPOSITION :
Un Self : matin : 7h30 à 8h15 - Midi : 12h à 13 h20 - Soir : 18h30 à 19h30
Une cafétéria direct au comptoir : 9h30 - 16h
Commande en ligne : saisir votre commande sur Weekly Connect. Retrait physique au Self de 18h30 à 19h30

INFORMATIONS PRATIQUES

Avant la rentrée scolaire pour pouvoir faire une réservation à l'hébergement.

- Il faut avoir signé un contrat de travail et être dans une démarche d'inscription à l'IMT.
- Ensuite prendre contact avec le service hébergement.
- Votre réservation se fait pour l'année complète, en fonction des places disponibles.

La priorité sera donnée aux personnes mineures.

L'hébergement est ouvert le dimanche de 19h au vendredi 8h30.

Stationnement pour les hébergés : un parking intérieur sécurisé.

L'hébergement de nuit est encadré (horaires 17h30 à 7h) par un dispositif de sécurité : surveillants de nuit et gardiens.

RÉSERVATION

Dossier à demander auprès du contact de l'hébergement pour la prise en compte de la réservation.

Prendre connaissance de l'ensemble des informations du dossier.

- Compléter, dater et signer (recto, verso), l'ensemble des éléments requis.
- Joindre un chèque de caution de 350 € *
- Envoyer votre dossier à : **IMT Service Hébergement - 10, rue Aimé Pupin 38029 GRENOBLE CEDEX 2**

*Un chèque de caution de 350 € à l'ordre de l'IMT est demandé au début de chaque année scolaire. Il ne sera pas encaissé et sera détruit en fin d'année scolaire. Dans le cas d'une dégradation avérée, l'encaissement du chèque sera effectué afin de couvrir les frais de réparation.